



Motion

Un plan canopée pour renforcer la présence des arbres en ville

Ces dernières années, la population et le Conseil de Ville de Delémont ont montré et rappelé leur attachement aux arbres en ville par leur mobilisation et leurs interventions auprès du Conseil communal.

En parallèle, dans un contexte de dérèglement climatique et d'apparition d'îlots de chaleur urbains qui péjorent fortement la qualité de vie en ville durant les mois estivaux, de nouvelles disciplines et de nouveaux outils d'évaluation et de gestion des espaces verts, tels que le Plan canopée, sont apparus.

Un plan canopée évalue la contribution de la végétation à l'environnement urbain sous de nombreux aspects. Le terme de « canopée » fait référence au « couvert forestier » ou « couvert arborescent », comprenant ainsi les arbres des zones forestières et les arbres des zones urbanisées.

De nombreuses villes suisses procèdent à l'examen de leur territoire et se dotent d'un plan canopée. Son but : mesurer la surface foliaire des arbres projetée au sol pour ensuite fixer des objectifs quantitatifs d'arbres à planter et à protéger. Il s'agit ainsi d'un véritable outil de pilotage pour renforcer la présence d'arbres et la couverture végétale en ville.

La présente motion demande au Conseil communal d'établir un plan canopée pour la ville de Delémont. Cet outil de planification permettra à l'administration communale de diagnostiquer et localiser les lieux avec une faible arborisation, localiser et prioriser des lieux d'interventions, déterminer des principes d'aménagement en fonction de la catégorie de lieu et finalement d'évaluer l'évolution de la canopée à moyen et long terme.

Delémont, le 26 septembre 2022

Pour le groupe socialiste,

Maël Bourquard

Grossod
Richard
Urbain
A. Schneider
TKen
Bo-
St. Wang
Bourquard
Maël Bourquard
Brillet
B. Lehmann
H. Rueder
J.